



Conseil d'établissement 2021-2022

Procès-verbal

Le 12 octobre 2021

École Sacré-Coeur - La Pocatière

Sont présents :

| | | | |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| Chantale Bélanger | <input checked="" type="checkbox"/> | Sévérine Batty | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Samantha Jalbert | <input checked="" type="checkbox"/> | Valérie Bélanger | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Hélène Lapointe | <input checked="" type="checkbox"/> | Sophie Duguay | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Marie-Claude Lebel | <input checked="" type="checkbox"/> | Gabriel Hudon | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Laurie Lévesque | <input checked="" type="checkbox"/> | Émilie Laurendeau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Nathalie Racine | <input checked="" type="checkbox"/> | Marie-Soleil Rivard | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Maxime Savoie | <input checked="" type="checkbox"/> | Marcel Leclerc, substitut | <input type="checkbox"/> |
| | | Line Lévesque, substitut | <input checked="" type="checkbox"/> |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|---|---|---|
| 1. | Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP) | Mme Nathalie Racine accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19h00. | |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour C.É. # 21-22-01 | Mme Nathalie Racine fait la lecture de l'ordre du jour. | Il est proposé par Émilie Laurendeau Secondé par Sophie Duguay et résolu : Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|---|--|--|
| 3. | <p>Nomination d'un président ou d'une présidente</p> <p>C.É. # 21-22-02</p> | <p>Mme Séverine Batty propose Gabriel Hudon à la présidence. Mme Sophie Duguay propose Mme Valérie Bélanger à la présidence.</p> <p>M. Hudon manifeste qu'il a de l'intérêt pour le poste. Mme Bélanger manifeste également qu'elle a de l'intérêt pour le poste.</p> <p>Les deux candidats font une courte présentation et nous passons au vote secret.</p> <p>M. Gabriel Hudon est élu.</p> | <p>Il est proposé par</p> <p>secondé par</p> <p>et résolu :</p> <p>Que M. Gabriel Hudon soit nommé comme président.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |
| 4. | <p>Nomination à la vice-présidence</p> <p>C.É. # 21-22-03</p> | <p>Mme Marie-Claude Lebel propose Mme Valérie Bélanger à la vice-présidence.</p> <p>Mme Bélanger accepte et comme il n'y a pas d'autre proposition, elle est élue par acclamation.</p> | <p>Il est proposé par</p> <p>secondé par</p> <p>et résolu :</p> <p>Que Mme Valérie Bélanger</p> <p>Soit nommée à la vice-présidence.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |
| 5. | <p>Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire</p> <p>C.É. # 21-22-04</p> | <p>Le rôle de secrétaire se fera en alternance de façon volontaire pour les autres rencontres.</p> <p>Mme Émilie Laurendeau se propose au poste de secrétaire pour la prochaine rencontre en novembre.</p> | <p>Il est proposé par Chantale Bélanger</p> <p>secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que Marie-Claude Lebel agira à titre de secrétaire pour cette rencontre.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|--|---|---|
| 6. | <p>Nomination à la trésorerie</p> <p>C.É. # 21-22-05</p> | <p>Mme Marie-Claude Lebel propose Mme Émilie Laurendeau au poste de trésorerie.</p> <p>Mme Laurendeau accepte et comme il n'y a pas d'autre proposition, elle est élue par acclamation.</p> | <p>Il est proposé par</p> <p>secondé par</p> <p>et résolu :</p> <p>Que Mme Émilie Laurendeau soit nommée comme trésorière.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |
| 7. | <p>Adoption du procès-verbal de la séance du 23 juin 2021 et suivis.</p> <p>C.É. # 21-22-06</p> | <p>Tous les membres ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 23 juin 2021 et ont pu en faire la lecture au préalable.</p> <p>Mme Nathalie Racine fait les suivis.</p> <p>5-Cour d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville La Pocatière accepte de payer pour l'aménagement de l'espace asphalté pour le deck hockey. Le processus est en marche mais tout avance lentement. • Globalement, nous disposons d'environ 70 000\$ pour les projets de la cour. <p>13.6 Autres sujets</p> <p>- Mme Nathalie a fait un rappel aux enseignants en début d'année concernant les « punitions » appliquées à un groupe complet qui ont plutôt un effet néfaste et décourageant pour l'ensemble des élèves. Cette façon de faire est à éviter le plus possible.</p> <p>- Mme Nathalie a également mentionné que les rôles des différents intervenants de l'école seraient expliqués aux parents via l'info-parents, histoire de valoriser leur travail et de les faire connaître.</p> | <p>Il est proposé par Chantale Bélanger</p> <p>secondé par Émilie Laurendeau</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le compte rendu du 23 juin 2021 soit adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|--|---|--|
| 8. | Formation des nouveaux | <p>Les capsules de formation pour les nouveaux membres des C.É. sont disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation.</p> <p>M. Gabriel envoie le lien pour y accéder aux nouveaux membres (Mme Marie-Soleil Rivard, Mme Hélène Lapointe, Mme Laurie Lévesque et M. Marcel Leclerc) qui devront prendre le temps d'aller les visionner.</p> | Informations |
| 9. | Établissement d'un calendrier des séances C.É. # 21-22-07 | <p>Voici les dates choisies pour le calendrier des rencontres pour l'année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le mardi 12 octobre 2021 à 19h00. ➤ Le mercredi 24 novembre 2021 à 19h00. ➤ Le mercredi 23 février 2022 à 19h00. ➤ Le mercredi 20 avril 2022 à 19h00. ➤ Le mercredi 18 mai 2022 à 19h00. ➤ Le mercredi 22 juin 2022 à 17h30. | <p>Il est proposé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>secondé par Séverine Batty</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le calendrier des rencontres soit le suivant.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|--|---|---|
| 10. | <p>Révision des règles de régie interne (67 LIP)</p> <p>C.É. # 21-22-08</p> | Aucun changement n'est apporté au document | <p>Il est proposé par Valérie Bélanger</p> <p>secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le document des règles de régie interne du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |
| 11. | <p>Budget de fonctionnement (adoption, 66 LIP)</p> <p>C.É. # 21-22-09</p> | <p>Le budget sera approximativement du même montant que l'an dernier.</p> <p>Le montant exact est à venir. Mme Nathalie nous enverra un courriel pour l'adoption électronique du budget de fonctionnement pour l'année 2021-2022.</p> | <p>Il est proposé par Hélène Lapointe</p> <p>secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le budget de fonctionnement soit adopté comme convenu.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |
| 12. | <p>Dénonciation d'intérêt (70 LIP)</p> | Les membres du conseil remplissent les documents de dénonciation d'intérêt et remettent le tout à Mme Nathalie. | |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|--|---|------------------------|
| 13. | Informations du comité de parents | <p>Mme Émilie Laurendeau nous fait un résumé des quelques points discutés lors de la rencontre du comité le 5 octobre dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a eu des élections et M. Dany Dupuis a été réélu comme président. - Plein d'informations ont été présentées lors de cette rencontre sur la régie interne, les dates des rencontres (à publier dans notre info-parents). - Les rencontres qui se tiendront pendant l'hiver auront lieu via la plateforme TEAMS. | Informations |
| 14. | Informations de la direction d'établissement | <p>Informations en vrac :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme « Apprenti/Expert » est remis en place. Ce programme vise la valorisation des bonnes pratiques. Les élèves « Experts » auront un bracelet qui leur sera remis par Mme Nathalie. Ils le porteront au poignet. - Les épreuves ministérielles en 4^e et 6^e années seront de retour en 2021-2022. - Activités parascolaires : Nous sommes à la recherche d'animateurs pour les ateliers d'arts, de sciences, etc. Émilie propose de faire des démarches pour trouver quelqu'un de disponible afin d'offrir du volleyball mixte pour les 5^e et 6^e années. - Conseil étudiant : Un élève sera nommé dans chacune des classes de la 3^e à la 6^e. - Il y aura des ateliers pour la gestion de la colère. Des élèves de quelques classes sont déjà ciblés pour y assister. Ils seront animés par Mesdames Laurie Lévesque et Katia Villeneuve. - Capsule de Karine Soucy : Après discussions, Mme Nathalie va s'informer auprès de Karine Soucy des sujets et des capsules qu'elle peut nous offrir. Cependant, nous statuons sur le fait que des capsules « maison » pourraient être montées par des enseignants en impliquant des élèves et des parents. Nous pourrions ainsi les inscrire au programme de bourses du comité de parents. | Informations |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|--|--|--|
| 15. | <p>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</p> <p>C.É. # 21-22-10</p> | Mme Nathalie fait la lecture des activités à venir. | <p>Il est proposé par Maxime Savoie</p> <p>secondé par Sophie Duguay</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les activités soient adoptées en bloc.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p> |
| 16. | <p>Informations</p> | <p>15.1 Des membres du personnel de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Halloween : Il y aura un concours de citrouilles. Chaque classe devra décorer une citrouille. Elles seront ensuite photographiées et placées sur le site Facebook de l'école. Les gens pourront ensuite aller « aimer » leur citrouille favorite. Un sac de récompenses sucrées sera remis à la classe qui aura fabriqué la citrouille ayant reçu le plus de « J'aime ». - Il y aura aussi le concours « Les profs masqués » pour les élèves. Ils devront deviner en groupe classe qui se cache derrière chaque costume. Une récompense sucrée sera remise aux classes gagnantes. <p>15.2 Du comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a aucune information à transmettre. | <p>Informations</p> |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|---|------------------------|
| | <p>Informations (suite)</p> <p>15.3 Service de garde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a 133 réguliers d'inscrits et environ 80 sporadiques pour l'année 2021-2022. - Il y a des élèves en attente, car les groupes sont présentement remplis à pleine capacité. - Il reste un poste à combler pour le groupe des 5^e et 6^e années. (dîner) - 8 octobre : Il y a eu une belle participation (76 inscriptions) pour la pédagogique. <p>15.4 De l'OPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette année, quelques parents ont été recrutés, ce qui assure une relève pour le comité. - Un comité « Déco » est mis en place. Mesdames Marie-Michèle Côté et Marie-Soleil Rivard ainsi que M. Marcel Leclerc s'occuperont de décorer le hall d'entrée pour les différentes fêtes de l'année. - La campagne de financement (épices) est prévue pour cette année. Mme Valérie s'informerait auprès de la compagnie s'il est possible de la devancer en décembre, pour le temps des Fêtes, au lieu d'attendre au printemps. Elle fera les vérifications d'usage et nous reviendra avec une réponse à la prochaine rencontre. <p>15.5 Du trésorier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Émilie mentionne aux membres que les feuilles de déplacement et de gardiennage seront à remplir lors de la prochaine rencontre pour les réunions d'octobre et de novembre. <p>15.5 Correspondance :</p> <p>Il n'y a pas de correspondance.</p> | |

| SUJET À DISCUTER | | DISCUSSION ET ORIENTATION | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|---|--------------------------------------|--|
| 17. | Affaires nouvelles | Il n'y a rien à discuter. | Informations |
| 18. | Parole au public | Pas de questions ou de commentaires. | Informations |
| 19. | Levée de l'assemblée C.É. # 21-22-11 | L'assemblée est levée à 21h00. | Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Laurie Lévesque secondé par Marie-Claude Lebel et résolu : Que la séance soit levée. ADOPTÉE à l'unanimité |

Nathalie Racine, directrice

Gabriel Hudon, président